



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS COMPTE RENDU du 2 Novembre 2011

DV

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis le **2 Novembre 2011**
à 18h, sur convocation de Danièle BORDAIS, Vice-présidente.

Présents : Yvette PAZ, Paulette VERGNES, Josette BLANC, Danielle CONDO, Annie ACHILLI, Germinal GRINO, Henri FRAISSE, Dominique DUASO-ORTAS, Marie-Françoise JOURNES, Martine PALMIERO, Bernard DOAT, Mohamed EDDAH.

Excusés : Michèle RIEUX, Betty FOURNIER, Jean-Marie BIRBES, Joseph POMAR, Danièle BORDAIS,

ORDRE DU JOUR

Validation du compte rendu de la séance précédente
Aides financières
Modification budgétaire (emprunt véhicule)
Rapport budgétaire SAAD
Attribution logements
Questions Diverses

Approbation du compte rendu du 12 octobre 2011

À l'unanimité.

Aides financières

7 demandes ont été étudiées.

2 demandes ont été rejetées.

5 demandes ont été accordées pour un montant de 394,45 €.

Depuis le début de l'année, le montant des secours s'élève à **18 491,47 €**.

Décision Modificative Budget C.C.A.S

Madame la Présidente, rappelle à l'Assemblée, la délibération du 12 octobre 2011 et la nécessité de procéder à un emprunt pour le financement de l'achat d'un véhicule réfrigéré et propose au Conseil d'Administration la Décision Modificative suivante

Imputation	Libellés	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT			
2182	Matériel de transport	30 000,00	
1641	Emprunts		30 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT		30 000,00	30 000,00

vote **À l'unanimité.**

Rapport budgétaire SAAD

Les membres du Conseil d'administration du CCAS sont informés du rapport budgétaire transmis au Conseil Général en vue des discussions à venir du tarif horaire de l'aide à domicile. Tarif proposé à 19,50€ pour l'année 2012.

Attribution du logement T2 Résidence l'Or Bleu

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré attribuent le logement de la résidence l'Or Bleu.

Questions diverses

- A la demande de Monsieur DOAT un point est fait sur la Résidence sociale de Gaillac dont la gestion sera assurée par le CCAS au 1 janvier 2012.
- Madame VERGNES propose la prise en charge d'une partie du coût d'une place de cinéma (2 euros) et en informera les apprenants des groupes d'alphabétisation. En effet la projection de **The Artist** film muet est l'occasion de dépasser la barrière de la langue pour le groupe. Les administrateurs sont d'accord avec ce projet. Le CCAS tentera d'élargir le groupe en proposant cette séance aux personnes de la Résidence sociale, des résidences HABITAT SERVICE, et au Groupe d'Entraide Mutuelle. **La séance si elle a lieu se tiendrait le 21 Novembre à 14 h 30.**

La séance est levée à 19 h 30 par la présidente de séance.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 14 décembre à 18 heures.

La Présidente de séance
Dominique DUASO-ORTAS